



Association régie par la loi du 21 juin 1965
Siège social : Le Point.Parc
4, avenue Jean de la Bruyère
78590 NOISY-LE-ROI
Tél. : 01 30 56 75 89 (répondeur)
info@aslgdp.org • aslgdp.org

NOISY LE ROI, le 24/03/2015

Les membres du Syndicat des Copropriétaires de la résidence:

**A.S.L DOMAINE DU PARC
DOMAINE DU PARC
78590 NOISY LE ROI**

se sont réunis en Assemblée Ordinaire

**le 24/03/2015
Salle des Fêtes de BAILLY
47 Bis, Grande Rue
78870 BAILLY
(à proximité de l'Eglise)**

sur convocation portant ordre du jour, adressée à chaque copropriétaire selon les délais et formes légales par le Syndic.

- 01) Désignation du Président de séance**
- 01.01) Désignation des scrutateurs**
- 01.02) Désignation du secrétaire de séance et de l'Assistant**
- 02) Rapport Moral et d'Activité 2014 (H. POIZAT)**
- 03) RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE DU 01/01/2014 AU 31/12/2014 (C. MORALES ET CABINET ORALIA-MOREL)**
- 04) QUITUS AU SYNDICAT DE L'ASLGDP POUR L'EXERCICE ECOULE**
- 05) RENOUELEMENT DU MANDAT DE GESTION**
- 06) TENNIS**
- 07) BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT EXERCICE DU 01/01/2015 AU 31/12/2015**
- 08) BUDGET TRAVAUX - RENOVATION PARTIELLE DES ALLEES**
- 08.01) BUDGET TRAVAUX - OPERATIONS DE DECOLMATAGE DES COURTS DE TENNIS.**
- 08.02) BUDGET TRAVAUX - SECURISATION DE LA STATION DE RELEVAGE**
- 09) COTISATION**
- 10) ELECTION DES MEMBRES DU SYNDICAT DE L'ASLGDP**
- 10.1) ELECTION DES MEMBRES DU SYNDICAT DE L'ASLGDP**
- 10.2) ELECTION DES MEMBRES DU SYNDICAT DE L'ASLGDP**
- 10.3) ELECTION DES MEMBRES DU SYNDICAT DE L'ASLGDP**
- 10.4) ELECTION DES MEMBRES DU SYNDICAT DE L'ASLGDP**
- 10.5) ELECTION DES MEMBRES DU SYNDICAT DE L'ASLGDP**
- 11) QUESTIONNAIRE-SONDAGE : ASLGDP - VOS SOUHAITS**
- 12) Questions diverses**



Association régie par la loi du 21 juin 1865
Siège social : Le Point.Parc
4, avenue Jean de la Bruyère
7 8 5 9 0 NOISY-LE-ROI
Tél. : 01 30 56 75 89 [répondeur]
info@aslgdp.org • aslgdp.org

La feuille de présence, émargée par chaque copropriétaire présent ou représenté, fait apparaître à l'ouverture que :

282 copropriétaire(s) sur 503 sont présents ou représentés, soit 283 tantièmes sur le total de 504 tantièmes que comporte le syndicat

Liste des présents et représentés : ALBAUT Michel (1) - AUDIBERTI Bernard (1) Représenté par ALBAUT Michel - BILHAUT (1) Représenté par ALBAUT Michel - BLANCHON (1) Représenté par ALBAUT Michel - BOUANA Serge (1) Représenté par ALBAUT Michel - BUCHON Michel (1) Représenté par ALBAUT Michel - DORMOY (1) Représenté par ALBAUT Michel - MARTIN Xavier (1) Représenté par ALBAUT Michel - MASARIK Georges (1) Représenté par ALBAUT Michel - RIOU Olivier (1) Représenté par ALBAUT Michel - VERDEHAN DES M. Bruno (1) Représenté par ALBAUT Michel - AUBOIN Jean-François (1) - GORRIS Christian (1) Représenté par AUBOIN Jean-François - BERGER Alain (1) - AMIOT Jean-Pierre (1) Représenté par BERGER Alain - CAMPAN Yann et Claire (1) Représenté par BERGER Alain - DUVAL RICHARD Delphine (1) Représenté par BERGER Alain - FINIEL (1) Représenté par BERGER Alain - GAILLY DE TAURINES (1) Représenté par BERGER Alain - HELLOUIN DE CENIVAL Bruno (1) Représenté par BERGER Alain - PERRIN Francis ou Gersende (1) Représenté par BERGER Alain - PERROT Hervé (1) Représenté par BERGER Alain - SCHWOB Jacques (1) Représenté par BERGER Alain - THOMAS Thierry (1) Représenté par BERGER Alain - BERTHOLLE Alain (1) - BEUROTTE Jean-François (1) Représenté par BERTHOLLE Alain - DUTHIL (1) Représenté par BERTHOLLE Alain - FERON Olivier (1) Représenté par BERTHOLLE Alain - JAILLON Dominique (1) Représenté par BERTHOLLE Alain - MARMISSOLLE Dominique (1) Représenté par BERTHOLLE Alain - BEYLEMANS Christian (1) - BERT Pierre (1) Représenté par BEYLEMANS Christian - BOLLINGER Stéphane (1) Représenté par BEYLEMANS Christian - FLEURY Stéphane (1) Représenté par BEYLEMANS Christian - LANOE Erick (1) Représenté par BEYLEMANS Christian - TROY ou Madame LABARRIERE (1) Représenté par BEYLEMANS Christian - BOCQUET Hervé et Monique (1) - BONNEVILLE (1) - CARON Christophe et Sophie (1) Représenté par BONNEVILLE - CLAR Philippe (1) Représenté par BONNEVILLE - COQUEMON François (1) Représenté par BONNEVILLE - FRENE Alain (1) Représenté par BONNEVILLE - GRADISTANAC ROBERT (1) Représenté par BONNEVILLE - JAUMOUILLE Hubert (1) Représenté par BONNEVILLE - KERTOUBI/LAOUT (1) Représenté par BONNEVILLE - L HOSPITALIER Jean Guy (1) Représenté par BONNEVILLE - MIMAUTL Michel (1) Représenté par BONNEVILLE - BOUCHARECHAS (1) - ALEXANDRESCO Dan (1) Représenté par BOUCHARECHAS - BODEL Gérard (1) Représenté par BOUCHARECHAS - DARTOIS (1) Représenté par BOUCHARECHAS - DELAGARDE (1) Représenté par BOUCHARECHAS - ESSID Aben (1) Représenté par BOUCHARECHAS - FAYE Pascal (1) Représenté par BOUCHARECHAS - LE DIBERDER Mathieu (1) Représenté par BOUCHARECHAS - LIEBAERT François (1) Représenté par BOUCHARECHAS - REIGNAC Jacques (1) Représenté par BOUCHARECHAS - WEBER Marc (1) Représenté par BOUCHARECHAS - BOUDARD Henri-Paul (1) - BOULLET et Mlle Mercier Hélène (1) - BRUNEL Jean-Pierre (1) - HEURTEBIZE Marc (1) Représenté par BRUNEL Jean-Pierre - CHEVIGNON Jean-Marc (1) - COEUR Jean-Pierre (1) - COHEN Thierry (1) - FALCOT (1) Représenté par COHEN Thierry - MENAGER Pascal (1) Représenté par COHEN Thierry - NANCY Pierre-Yves (1) Représenté par COHEN Thierry - NONY Jean-Marc (1) Représenté par COHEN Thierry - REVAULT Jean (1) Représenté par COHEN Thierry - SANDRES (1) Représenté par COHEN Thierry - DECROIX Laurent (1) - DESCAMPS Jean-Philippe (1) - DESTOMBES Guy (1) - BESSON Jean-Louis (1) Représenté par DESTOMBES Guy - BONSERGENT Jacques (1) Représenté par DESTOMBES Guy - DELEFOSSE Didier (1) Représenté par DESTOMBES Guy - DUMAS Georges (1) Représenté par DESTOMBES Guy - DUTOT Guy (1) Représenté par DESTOMBES Guy - FREMINET Cyrille (1) Représenté par DESTOMBES Guy - LEMOINE Loeiz (1) Représenté par



Association régie par la loi du 21 juin 1865
Siège social : Le Point.Parc
4, avenue Jean de la Bruyère
78590 NOISY-LE-ROI
Tél. : 01 30 56 75 89 (répondeur)
info@aslgdp.org • aslgdp.org

DESTOMBES Guy - MITRECE Etienne (1) Représenté par DESTOMBES Guy - VORMS Philippe (1)
Représenté par DESTOMBES Guy - DUTHU Arnaud (1) - CAILLEUX (1) Représenté par DUTHU
Arnaud - MARCHAL Thierry (1) Représenté par DUTHU Arnaud - ENSINGER (1) - CARCASSONNE
(1) Représenté par ENSINGER - DEVERGIES (1) Représenté par ENSINGER - MICHEL-PAULSEN
Erik (1) Représenté par ENSINGER - SERY Hervé (1) Représenté par ENSINGER - EVAIN (1) -
BYRAMJEE (1) Représenté par EVAIN - GILLIET Henry (1) Représenté par EVAIN - GUILLOT
Arnaud (1) Représenté par EVAIN - HERANDE Jean-Marc (1) Représenté par EVAIN - LAVOYE
Emmanuel (1) Représenté par EVAIN - PORTAIL Jean (1) Représenté par EVAIN - POUX-JOUBE
(1) Représenté par EVAIN - SABOUREAU Valérie (1) Représenté par EVAIN - FAIVRE Richard
(1) - BONNET Nathalie (1) Représenté par FAIVRE Richard - CATELAS Thierry (1) Représenté
par FAIVRE Richard - CULTRU Michel (1) Représenté par FAIVRE Richard - GITTON Rémy (1)
Représenté par FAIVRE Richard - HASSAINE Frédéric (1) Représenté par FAIVRE Richard -
LANGLET ou Madame SAURAT (1) Représenté par FAIVRE Richard - LARRANDUCHE (1)
Représenté par FAIVRE Richard - MOLL Bernard (1) Représenté par FAIVRE Richard - THEZEE
Laurent (1) Représenté par FAIVRE Richard - TORO Hervé (1) Représenté par FAIVRE Richard -
GAUTHE Pierre (1) - GEYSSELS Jacques (1) - CHEIKEL ou Melle MOREL-LELU (1) Représenté par
GEYSSELS Jacques - COLLETAZ Bernard (1) Représenté par GEYSSELS Jacques - COUTURIER
Bernard (1) Représenté par GEYSSELS Jacques - FRANCOIS Marc (1) Représenté par GEYSSELS
Jacques - JEANBART Claude (1) Représenté par GEYSSELS Jacques - TUCOULOU-TACHOUER
Denis (1) Représenté par GEYSSELS Jacques - GOUDEMAMAND Francois-Xavier (1) - GRAVIER Eric
(1) - GUILLEMINOT Philippe (1) - JOSEPH Hervé (1) - BARBAULT Jean-Pierre (1) Représenté par
JOSEPH Hervé - GUDEFIN Matthieu (1) Représenté par JOSEPH Hervé - LINDET Patrice (1)
Représenté par JOSEPH Hervé - STERLIN (1) Représenté par JOSEPH Hervé - TAILLET Damien
(1) Représenté par JOSEPH Hervé - JUTEAU Christian et Nicole (1) - BAUJARD (1) Représenté
par JUTEAU Christian et Nicole - BIZAGUET (1) Représenté par JUTEAU Christian et Nicole -
COUSIN Raymond (1) Représenté par JUTEAU Christian et Nicole - GITZ (1) Représenté par
JUTEAU Christian et Nicole - MAGNE Jean (1) Représenté par JUTEAU Christian et Nicole -
MANASTERSKI Georges (1) Représenté par JUTEAU Christian et Nicole - MELIQUE Jean-Marc (1)
Représenté par JUTEAU Christian et Nicole - NOURRY Eric (1) Représenté par JUTEAU Christian et
Nicole - PECRIAUX Martine (1) Représenté par JUTEAU Christian et Nicole - KRAUSE Stéphane
(1) - L HOTELLIER - GERMAN (1) - BOULENGIER Bernard (1) Représenté par L HOTELLIER -
GERMAN - CADIOU Christophe (1) Représenté par L HOTELLIER - GERMAN - LECOMPTE Eric (1)
Représenté par L HOTELLIER - GERMAN - ROUSSEAU Jean-Louis (1) Représenté par L HOTELLIER
- GERMAN - SOQUET Jean-Luc (1) Représenté par L HOTELLIER - GERMAN - TRECA Maurice (1)
Représenté par L HOTELLIER - GERMAN - LAFEUILLE (1) - BALLAN LAURENT (1) Représenté par
LAFEUILLE - SINSOLLIER Catherine (1) Représenté par LAFEUILLE - LAMBERTUCCI (1) - LE NOE
Pierre Yves (1) - LESCHEVIN Christophe (1) - LOMBARDI Alain (1) - LOTH Rémi (1) - DAUSSY
Philippe (1) Représenté par LOTH Rémi - DESCH (1) Représenté par LOTH Rémi - LACAZETTE
Gérard (1) Représenté par LOTH Rémi - ROLLE (1) Représenté par LOTH Rémi -
VANDEPOORTER Tanya (1) Représenté par LOTH Rémi - LOTY ou LEGRAND (1) - MALBRANCKE
Thierry et Martine (1) - FORGES Philippe (1) Représenté par MALBRANCKE Thierry et Martine -
GERMANEAU CHURCH Anne (1) Représenté par MALBRANCKE Thierry et Martine - MAPJ (1)
Représenté par MALBRANCKE Thierry et Martine - MARTIN Dominique (1) Représenté par
MALBRANCKE Thierry et Martine - TURLAY LAURENT (1) Représenté par MALBRANCKE Thierry et
Martine - VICARI Alain (1) Représenté par MALBRANCKE Thierry et Martine - MANGOLD Jean-Luc
(1) - ABADIE Nicolas (1) Représenté par MANGOLD Jean-Luc - ARRICASTRE Joel (1) Représenté
par MANGOLD Jean-Luc - MANUGUERRA Henri (1) Représenté par MANGOLD Jean-Luc - METTON
Patrice (1) Représenté par MANGOLD Jean-Luc - NICOLAS Jean-François (1) Représenté par
MANGOLD Jean-Luc - OLLIVRO Michel (1) Représenté par MANGOLD Jean-Luc - PICHON Jacques-
Emmanuel (1) Représenté par MANGOLD Jean-Luc - RE Fabio (1) Représenté par MANGOLD
Jean-Luc - MAUDUIT Guy (1) - MICHEL Franck (1) - MORALES Marc (1) - BELASCO Gérard (1)
Représenté par MORALES Marc - CALLEGARI Olivier (1) Représenté par MORALES Marc -



Association régie par la loi du 21 juin 1865
Siège social : Le Point.Parc
4, avenue Jean de la Bruyère
78590 NOISY-LE-ROI
Tél. : 01 30 56 75 89 [répondeur]
info@aslgrp.org • aslgrp.org

CHENONCEAUX LE PARC (1) Représenté par MORALES Marc - DE SINGLY Eric (1) Représenté par MORALES Marc - GENCE ou Madame CAMURET (2) Représenté par MORALES Marc - GERLING (1) Représenté par MORALES Marc - GRAZIANO ou Madame GIRAUD (1) Représenté par MORALES Marc - HANQUEZ Dominique (1) Représenté par MORALES Marc - POLGE Yves (1) Représenté par MORALES Marc - SINGER Laurent (1) Représenté par MORALES Marc - MOREAU Jacques (1) - MUNARI Georges (1) - BARINET Patrick (1) Représenté par MUNARI Georges - BERTHELOT Pierre (1) Représenté par MUNARI Georges - CORDIER Pierre-François (1) Représenté par MUNARI Georges - SIGAUD Jean-Bernard (1) Représenté par MUNARI Georges - STANISLAWIAK Alphonse (1) Représenté par MUNARI Georges - NEVEU Eric (1) - BERTROU Jean (1) Représenté par NEVEU Eric - DUMOLLARD Denis (1) Représenté par NEVEU Eric - LEGRAND Stephane (1) Représenté par NEVEU Eric - PERRAUD Bertrand (1) Représenté par NEVEU Eric - NICOU Jean-Claude (1) - BARNES Christopher (1) Représenté par NICOU Jean-Claude - MARCHAND Olivier (1) Représenté par NICOU Jean-Claude - MOCQUARD Michel (1) Représenté par NICOU Jean-Claude - MOULIN Michel (1) Représenté par NICOU Jean-Claude - RENAUDIN Philippe (1) Représenté par NICOU Jean-Claude - NOUET Stanis (1) - CORTET Yves (1) Représenté par NOUET Stanis - DUTOIT Geraud (1) Représenté par NOUET Stanis - FALEWEE (1) Représenté par NOUET Stanis - GOEBEL Andreas (1) Représenté par NOUET Stanis - GUILLEMAIN Matthieu (1) Représenté par NOUET Stanis - LABARTHE Michel (1) Représenté par NOUET Stanis - LANGE ou Melle MESNIER (1) Représenté par NOUET Stanis - LECOQ - FORSANT Martine (1) Représenté par NOUET Stanis - PY Vincent (1) Représenté par NOUET Stanis - TABARY Jean-Philippe (1) Représenté par NOUET Stanis - OGER Philippe (1) - BOREL (1) Représenté par OGER Philippe - CLAVELLOUX Rolland (1) Représenté par OGER Philippe - DE LARMINAT Hubert (1) Représenté par OGER Philippe - DE PLANCHARD DE CUSSAC (1) Représenté par OGER Philippe - DELSAUX (1) Représenté par OGER Philippe - FLAVIGNY (1) Représenté par OGER Philippe - KERANDEL Jean-Michel (1) Représenté par OGER Philippe - KLOTZ Hélène (1) Représenté par OGER Philippe - LOKIEC Félicien (1) Représenté par OGER Philippe - PERSHING HALL (1) Représenté par OGER Philippe - OSOUF Serge (1) - PATRY Thierry (1) - BLAZY Xavier (1) Représenté par PATRY Thierry - BRIVATI (1) Représenté par PATRY Thierry - LEDUCQ Jean-Christophe (1) Représenté par PATRY Thierry - PETIT Bruno (1) Représenté par PATRY Thierry - POUHAER Yvon (1) Représenté par PATRY Thierry - PHRACHIAS Patrick (1) - CRESPIEN Philippe (1) Représenté par PHRACHIAS Patrick - JARROIR Thierry (1) Représenté par PHRACHIAS Patrick - LAPIERRE (1) Représenté par PHRACHIAS Patrick - LEMPIRE Michel (1) Représenté par PHRACHIAS Patrick - MAILLARD / COLOMBAZ Claire (1) Représenté par PHRACHIAS Patrick - MEDARD ou Melle ALAGUERO (1) Représenté par PHRACHIAS Patrick - PAROLA Alain (1) Représenté par PHRACHIAS Patrick - POUSET Paul-Louis (1) Représenté par PHRACHIAS Patrick - ROUSSEAU Claude (1) Représenté par PHRACHIAS Patrick - TERCINIER Christian (1) Représenté par PHRACHIAS Patrick - POIZAT Hervé (1) - BELOUARD Jean-Marc (1) Représenté par POIZAT Hervé - CATHALA Michel (1) Représenté par POIZAT Hervé - GENOT Marc (1) Représenté par POIZAT Hervé - GUERQUIN Marc (1) Représenté par POIZAT Hervé - JEUDY Raphael (1) Représenté par POIZAT Hervé - LOUBETTE Pierre (1) Représenté par POIZAT Hervé - MARION CAMBON Laurent (1) Représenté par POIZAT Hervé - REICHERT Olivier (1) Représenté par POIZAT Hervé - SAINT-MARC Philippe (1) Représenté par POIZAT Hervé - SCHAWALDER Doris (1) Représenté par POIZAT Hervé - POREZ Jacques (1) - POULAIN Jean-Luc (1) - RAJ Hanas (1) - RAVIN Francois (1) - RODDE / SENTENAC (1) - DALLIBERT Cédric (1) Représenté par RODDE / SENTENAC - ROMEDENNE-LAGRANGE Patrice (1) - PARKINSON Robert (1) Représenté par ROMEDENNE-LAGRANGE Patrice - PATIN Jérôme (1) Représenté par ROMEDENNE-LAGRANGE Patrice - PINET Bernard (1) Représenté par ROMEDENNE-LAGRANGE Patrice - ROSSET Thierry (1) Représenté par ROMEDENNE-LAGRANGE Patrice - TIMSIT Marc (1) Représenté par ROMEDENNE-LAGRANGE Patrice - SEMOUX Patrice (1) - SIRYANI Jaouadat (1) - STEIB Jean (1) - TEISSEIRE Hubert (1) - JOUIN Benoit (1) Représenté par TEISSEIRE Hubert - TOUR Laurent-Paul (1) - UGHETTO MONFRIN SYLVAIN (1) - VAN DER WERF Christophe (1) - DUSSERE Jérôme (1) Représenté par VAN DER WERF Christophe - EFFROY Cédric (1) Représenté par VAN DER



[Handwritten mark]



Association régie par la loi du 21 juin 1865
Siège social : Le Point.Parc
4, avenue Jean de la Bruyère
7 8 5 9 0 N O I S Y - L E - R O I
Tél. : 01 30 56 75 89 (répondeur)
info@aslgdp.org • aslgdp.org

WERF Christophe - MOURLEVAT (1) Représenté par VAN DER WERF Christophe - VAUGIN Lionel (1) - WERF Christophe - VAUGIN Lionel (1)

221 copropriétaire(s) sur 503 sont absents et non représentés, soit 221 tantièmes sur le total de 504 tantièmes que comporte le syndicat

Liste des absents : ABRY Pierre (1) - AIME Jeanne (1) - ALLONSIUS Claude (1) - ALLORY Jean-Jacques (1) - ALLOUN OU MLE COQUELLE (1) - ALVARADO Juan (1) - ARMAND François (1) - AUBRY Jean (1) - AUDAIS Jérôme (1) - AUDEBERT Michel (1) - BAILLIE Jean-Baptiste (1) - BARBONNE Alain (1) - BARTHOUIL de TAILLA (1) - BAZIRE (1) - BELLON (1) - BEN HAMIDA Mounir (1) - BENET Laurent (1) - BERARD Olivier (1) - BERENBACH Bruno (1) - BIZEC Didier et Sonia (1) - BIZET Laurent (1) - BLANCHARD (1) - BLANQUART Sylvie (1) - BOISRAME Michel (1) - BOLINCHES (1) - BONNEC Alain et Danièle (1) - BOROT Alain (1) - BOUDAILLIEZ (1) - BOUDOT Emmanuel (1) - BOURGES Michelle (1) - BOURGUIGNON (1) - BRESSON / ERSKINE (1) - BROQUET / THIRIONET ETIENNE / SYLVETTE (1) - BROUILLARD Joëlle (1) - BRUGIERE Jérôme (1) - BRUSCHERA (1) - BUISSON Jacques (1) - BUSSIERE PAUL (1) - CAHA ou Mme KANDIS (1) - CAILLET (1) - CAMUS Alexandre et Valérie (1) - CAMUS (1) - CARON Jean-François (1) - CHAFFANJON Jean-Marc (1) - CHAMPION (1) - CHARLUT Cyrille (1) - CHARTIER Gerard (1) - CHAZAL Jacques (1) - CHEVALLIER BEDAT Jacques (1) - CHEVASSU/LANGLOIS (1) - COLIN Olivier (1) - COLLARD Daniel (1) - COQUIL Benoit (1) - DA SILVA LOPES Luis (1) - DARRAGON Philippe (1) - DAUBET Olivier (1) - DE BEAUCHENE Jean-Paul (1) - DE BOULARD (1) - DE CHOLIER DE CIB Philippe (1) - DE FRANCOIS Joël (1) - DE POUGET DE NADAILLAC Guillemette (1) - DONGRADI Gérard (1) - DUBAR (1) - DUHEM (1) - DUPONT Michel et Christine (1) - DUPONT Pascal et Véronique (1) - DUPRAT JEAN LOUIS (1) - DUVAL Régis (1) - EBRAY/DEMATTE (1) - ETESSE ou Madame CHAUVIN (1) - ETUR Jacques et Agnès (1) - FARAG Sameh et Sophie (1) - FEDERSPIL Marie-Anne (1) - FIGHIERA (1) - FONTAINE Guillaume (1) - FONTAINE Jean-Louis (1) - FORSTER Marc-André (1) - FOSSE Olivier (1) - FOUILLIART Pierre (1) - FOUQUET Jean-Louis (1) - FOURNIER/SAVRY (1) - FRANCOIS Guillaume (1) - FREUDENBERG Frédéric (1) - GACHOD JEROME (1) - GANSWINDT Harald (1) - GARDIOL Marc (1) - GAUMONT Josephe-Joëlle (1) - GAUTHIER Christine (1) - GERARD/CHAVAGNAC (1) - GERARDIN Bruno (1) - GIBELIN Bruno (1) - GIELLA Robert (1) - GILLE Christian (1) - GIRY Philippe (1) - GOBERT Jean-Luc (1) - GODIN Gilles (1) - GOFFART (1) - GOUIRAN Sylvain (1) - GOUMAND Jean-Pierre (1) - GUETIN Cyril (1) - GUIBE Denis (1) - GUIVARCH Jean-Paul (1) - HAIE-FAYLE (1) - HANNON Frédéric (1) - HENIMANN François (1) - HERTAULT ou Madame DAL PO (1) - IWEINS Pierre (1) - JARRY Alain (1) - JEANNEAU / BAUDOIN (1) - JOURDAN Stephane (1) - JOYEUX André (1) - KABEYA TUMBA Jean-Marie (1) - KADDOUR (1) - KAFFEL (1) - KALITYNSKI Frédéric (1) - KAMALI (1) - KHADIVI-DONBALI (1) - KIENZT Roland (1) - LAGREE Pierre-Yves (1) - LAMBLIN Emmanuel (1) - LARHER Tanguy (1) - LATIMER Adrian Michael (1) - LE DU Yves (1) - LE FOUEST Christophe (1) - LE MOIGNE Hervé (1) - LE ROUX Emmanuel (1) - LE STRAT Yves (1) - LECERF Guillaume (1) - LECLABART Grégoire (1) - LECLABART Nicolas (1) - LEFEBVRE Danielle (1) - LEFEBVRE/TRANTOUL (1) - LELEU Philippe (1) - LEMIERE Samuel (1) - LEMPERNESSE Bruno (1) - LEON Jacques (1) - LEROUX - BOCAGE Yann / Alexandra (1) - LEROY grégory (1) - LEROY PHILIPPE (1) - LESUEUR Bernard (1) - LEVREL Frédéric (1) - LHERMITE Amélie (1) - LOMBERT Joel (1) - LUGINBUHL Patrick (1) - LUSARDI Marc (1) - MAILLANT Frédéric (1) - MANGINOT Stéphane (1) - MANUEL Jean-Michel (1) - MARILL (1) - MARQUOIS / MARZOUK (1) - MARTIAL Henry (1) - MARTIN Arnaud (1) - MASSON / MUSIALA Daniel (1) - MCEACHERN Duncan (1) - MEHU (1) - MEURISSE Dominique (1) - MICHEL Paul et Ghislaine (1) - MOHAMMAD Mina (1) - MOISSON Philippe (1) - MOISSONNIER Louis Christophe (1) - MONNET Marie (1) - MORCEL Jacques (1) - MOUCHONNET Bruno (1) - MOURET Frédéric (1) - MULLER ou Madame DE JONGHE (1) - NGUYEN KIN TUOI (1) - PALLOT Laurent (1) - PARISE Didier (1) - PARTINGTON David (1) - PERRIN Hélène (1) - PETIT Patrice (1) - PETITJEAN Rodolphe (1) - PINTEAUX Emmanuel (1) -



Association régie par la loi du 21 juin 1965
Siège social : Le Point.Parc
4, avenue Jean de la Bruyère
7 8 5 9 0 NOISY-LE-ROI
Tél. : 01 30 56 75 89 [répondeur]
info@aslgrp.org • aslgrp.org

PLET (1) - PLONCARD Pierre (1) - POISSON Jacky (1) - PORET Françoise (1) -
PORQUIET/FOREST (1) - PREVOST Daniel (1) - QUINTART Christophe (1) - R.M.F (1) -
RAILLARD Alain (1) - RAMPI Eric (1) - REBOURG Olivier (1) - REVEILLON Philippe (1) - RIVIER
(1) - ROCHER Chantal (1) - ROCHIER Dominique (1) - ROGAT Martial (1) - ROMAIN Christophe
(1) - ROSE M. PETILLAULT ou Mme BRISSET (1) - ROYER Thierry (1) - RUCK / VANDORPE
STEPHANE (1) - SAMOUILHAN (1) - SCHALCK Christophe (1) - SCHAUB (1) - SCHODEL Nicole
(1) - SIMON/DECOSTER (1) - SONIGO (1) - SPEZZAFERRI Fabio (1) - STAS DE RICHELLE Denis
(1) - STUCKY Yves (1) - SUCHY ou Melle BOUIS (1) - SUDRIEZ Franck (1) - SUDRIEZ Jean-
Marie (1) - TARET Jean-Christophe (1) - TERPRAUT Anne (1) - TILLY (1) - TISSERAND ou Melle
EFFA (1) - TISSIER ou Madame LEVAUX (1) - TOILLON Georges (1) - TOUSSAINT Guy (1) -
TRENTO (1) - VALEMBOIS Jean-Marie (1) - VALLORY Olivier (1) - VIANDIER Dominique (1) -
VILLERS (1) - VITALE Franck (1) - VONIN Jean-Claude (1) - WITT (1) - ZEIG Pascal (1)

L'assemblée se trouvant régulièrement constituée, peut donc valablement délibérer.

La séance est ouverte à : 20:27 heures

Après qu'il a été constaté que chaque copropriétaire porteur de pouvoir ne disposait pas de plus de délégations de vote qu'il n'est prévu à l'article 22 de la loi du 10 juillet 1965, modifiée par la loi du 31 décembre 1985, il est passé au vote de la première résolution.

01) Désignation du Président de séance

Article 24

L'assemblée désigne Mr POIZAT Hervé en qualité de Président de séance.

Mise aux voix à 20h27, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

Votent pour : 282 copropriétaire(s) totalisant 283 tantièmes/ 283 tantièmes.

Résolution adoptée

01.01) Désignation des scrutateurs

Article 24

L'assemblée désigne Madame MORALES en qualité de scrutateur

Mise aux voix à 20h29, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

Votent pour : 282 copropriétaire(s) totalisant 283 tantièmes/ 283 tantièmes.

Résolution adoptée

88



Association régie par la loi du 21 juin 1865
Siège social : Le Point.Parc
4, avenue Jean de la Bruyère
7 8 5 9 0 N O I S Y - L E - R O I
Tél. : 01 30 56 75 89 [répondeur]
info@aslgdp.org • aslgdp.org

01.02) Désignation du secrétaire de séance et de l'Assistant

Article 24

L'assemblée générale désigne Monsieur PHRACHIAS secrétariat de la séance et Madame GENSAC représentant ORALIA MOREL en tant qu'assistante.

Mise aux voix à 20h30, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

Votent pour : 282 copropriétaire(s) totalisant 283 tantièmes/ 283 tantièmes.

Résolution adoptée

02) Rapport Moral et d'Activité 2014 (H. POIZAT)

Article 24

L'assemblée prend acte du rapport moral du Président du Syndicat et l'approuve.

Arrivent en cours de résolution : AUDEBERT Michel(1) représenté par GUIBE Denis(20h37) - FOUQUET Jean-Louis(1) (20h34) - GUIBE Denis(1) (20h36) - ROYER Thierry (1) (20h36)

Mise aux voix à 20h37, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

Votent pour : 286 copropriétaire(s) totalisant 287 tantièmes/ 287 tantièmes.

Résolution adoptée

03) RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE DU 01/01/2014 AU 31/12/2014 (C. MORALES ET CABINET ORALIA-MOREL)

Article 24

Après avoir pris acte du rapport financier présenté par le Trésorier de l'ASLGDP, l'assemblée approuve les comptes de l'exercice 2014.

Arrivent en cours de résolution : DE BOULARD(1) (20h45) - DUPONT Pascal et Véronique(1) (20h45) - PERRIN Hélène(1) (20h39) - REBOURG Olivier(1) (20h40)

Mise aux voix à 20h47, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

Votent pour : 290 copropriétaire(s) totalisant 291 tantièmes/ 291 tantièmes.

Résolution adoptée

PP
7/13



Association régie par la loi du 21 juin 1865
Siège social : Le Point.Parc
4, avenue Jean de la Bruyère
7 8 5 9 0 NOISY - L E - R O I
Tél. : 01 30 56 75 89 (répondeur)
info@aslgdp.org • aslgdp.org

04) QUITUS AU SYNDICAT DE L'ASLGDP POUR L'EXERCICE ECOULE

Article 24

L'assemblée, après avoir examiné les comptes et pris connaissance des actes de gestion effectués au nom de l'ASLGDP par le Syndicat, lui donne quitus plein et entier pour la gestion arrêtée au 31/12/2014.

Mise aux voix à 20h48, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

Votent pour : 290 copropriétaire(s) totalisant 291 tantièmes/ 291 tantièmes.

Résolution adoptée

05) RENOUELEMENT DU MANDAT DE GESTION

Article 24

L'assemblée désigne le Président de l'ASLGDP pour renouveler dans ces conditions le contrat de mandat de gestion du cabinet Oralía-Morel pour un montant maximum de 17 496 € TTC.

Mise aux voix à 20h49, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

Votent pour : 290 copropriétaire(s) totalisant 291 tantièmes/ 291 tantièmes.

Résolution adoptée

06) TENNIS

Article 24

L'assemblée approuve le montant de la cotisation tennis 2015 pour un montant de 30€.

Mise aux voix à 20h52, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

Votent pour : 289 copropriétaire(s) totalisant 290 tantièmes/ 291 tantièmes.

Votent contre : 1 copropriétaire(s) totalisant 1 tantièmes/ 291 tantièmes.

GOUDEMAND Francois-Xavier (1)

Résolution adoptée

07) BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT EXERCICE DU 01/01/2015 AU 31/12/2015

Article 24

L'assemblée adopte le budget prévisionnel de fonctionnement de l'exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015 pour un montant 61.496 €.

Arrivent en cours de résolution : SUCHY ou Melle BOUIS(1) (21h05)

PP
8/13



Association régie par la loi du 21 juin 1865
Siège social : Le Point.Parc
4, avenue Jean de la Bruyère
7 8 5 9 0 N O I S Y - L E - R O I
Tél. : 01 30 56 75 89 (répondeur)
info@aslgdp.org • aslgdp.org

Mise aux voix à 21h08, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

Votent pour : 291 copropriétaire(s) totalisant 292 tantièmes/ 292 tantièmes.

Résolution adoptée

08) BUDGET TRAVAUX - RENOVATION PARTIELLE DES ALLEES

Article 24

L'assemblée approuve les travaux de rénovation partielle de l'allée de la zone de loisirs (partie haute) pour un montant de 2950 euros. (5,85€ par maison).

Ces dépenses sont comprises dans la cotisation annuelle.

Mise aux voix à 21h09, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

Votent pour : 291 copropriétaire(s) totalisant 292 tantièmes/ 292 tantièmes.

Résolution adoptée

08.01) BUDGET TRAVAUX - OPERATIONS DE DECOLMATAGE DES COURTS DE TENNIS.

Article 24

L'assemblée approuve les travaux de décolmatage des 4 courts de tennis pour un montant unitaire 1 250 € TTC soit 5 000 € pour les 4 courts. (9,90 € par maison)

Ces dépenses seront prises sur le fond de réserve.

Arrivent en cours de résolution : MEURISSE Dominique(1) (21h11)

Mise aux voix à 21h15, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

Votent pour : 292 copropriétaire(s) totalisant 293 tantièmes/ 293 tantièmes.

Résolution adoptée

08.02) BUDGET TRAVAUX - SECURISATION DE LA STATION DE RELEVAGE

Article 24

L'assemblée approuve ce projet de sécurisation de la station de relevage :
La pose de nouvelle clôture autour du point de pompage et la dépose de l'ancienne clôture longeant la voie d'accès.

Montant restant à charge de l'ASLGDP :

Le débroussaillage de la zone récupérée en jouissance : 1000 € - (1,98 € par maison)

Ces dépenses seront prises sur le fond de réserve.

PP
9/13
@
107



Association régie par la loi du 21 juin 1865
Siège social : Le Point.Parc
4, avenue Jean de la Bruyère
7 8 5 9 0 NOISY-LE-ROI
Tél. : 01 30 56 75 89 (répondeur)
info@aslgdp.org • aslgdp.org

Mise aux voix à 21h25, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

Votent pour : 291 copropriétaire(s) totalisant 292 tantièmes/ 293 tantièmes.

Votent contre : 1 copropriétaire(s) totalisant 1 tantièmes/ 293 tantièmes.
CHEVIGNON Jean-Marc (1)

Résolution adoptée

09) COTISATION

Article 24

L'assemblée décide de fixer le montant net de la cotisation 2015 à 128 € par maison appelé en une seule fois en avril 2015.

Mise aux voix à 21h25, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

Votent pour : 292 copropriétaire(s) totalisant 293 tantièmes/ 293 tantièmes.

Résolution adoptée

10) ELECTION DES MEMBRES DU SYNDICAT DE L'ASLGDP

Article 24

L'assemblée désigne Mme BERGER en qualité de membre du conseil syndical pour une durée allant de la date de la présente réunion jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos.

Mise aux voix à 21h29, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

Votent pour : 292 copropriétaire(s) totalisant 293 tantièmes/ 293 tantièmes.

Résolution adoptée

10.1) ELECTION DES MEMBRES DU SYNDICAT DE L'ASLGDP

Article 24

L'assemblée désigne Mr FAIVRE Richard en qualité de membre du conseil syndical pour une durée allant de la date de la présente réunion jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos.



Association régie par la loi du 21 juin 1865
Siège social : Le Point.Parc
4, avenue Jean de la Bruyère
7 8 5 9 0 N O I S Y - L E - R O I
Tél. : 01 30 56 75 89 (répondeur)
info@aslgdp.org • aslgdp.org

Mise aux voix à 21h29, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

Votent pour : 292 copropriétaire(s) totalisant 293 tantièmes/ 293 tantièmes.

Résolution adoptée

10.2) ELECTION DES MEMBRES DU SYNDICAT DE L'ASLGDP

Article 24

L'assemblée désigne Mme MORALES en qualité de membre du conseil syndical pour une durée allant de la date de la présente réunion jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos.

Mise aux voix à 21h30, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

Votent pour : 292 copropriétaire(s) totalisant 293 tantièmes/ 293 tantièmes.

Résolution adoptée

10.3) ELECTION DES MEMBRES DU SYNDICAT DE L'ASLGDP

Article 24

L'assemblée désigne Mme LE NOAN - OGER en qualité de membre du conseil syndical pour une durée allant de la date de la présente réunion jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos.

Mise aux voix à 21h30, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

Votent pour : 292 copropriétaire(s) totalisant 293 tantièmes/ 293 tantièmes.

Résolution adoptée

10.4) ELECTION DES MEMBRES DU SYNDICAT DE L'ASLGDP

Article 24

L'assemblée désigne Mr PHRACHIAS Patrick en qualité de membre du conseil syndical pour une durée allant de la date de la présente réunion jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos.

Mise aux voix à 21h31, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

Votent pour : 292 copropriétaire(s) totalisant 293 tantièmes/ 293 tantièmes.

Résolution adoptée

PP

11/13



Association régie par la loi du 21 juin 1865
Siège social : Le Point.Parc
4, avenue Jean de la Bruyère
7 8 5 9 0 NOISY-LE-ROI
Tél. : 01 30 56 75 89 (répondeur)
info@aslgdp.org • aslgdp.org

10.5) ELECTION DES MEMBRES DU SYNDICAT DE L'ASLGDP

Article 24

L'assemblée désigne Mr POIZAT Hervé en qualité de membre du conseil syndical pour une durée allant de la date de la présente réunion jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos.

Mise aux voix à 21h31, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

Votent pour : 292 copropriétaire(s) totalisant 293 tantièmes/ 293 tantièmes.

Résolution adoptée

11) QUESTIONNAIRE-SONDAGE : ASLGDP – VOS SOUHAITS

Sans Vote

SYNTHESE DE RESULTATS - Obtenus sur 40 réponses

1 - Une Mise à jour du Cahier des Charges :

Oui : 35

Non : 3

NSPP : 1

8 personnes sont volontaires pour participer aux réunions de réflexions.

2 - Site Internet :

Quelle information complémentaire souhaiteriez-vous trouver sur le site internet.

- 1) Liste des Artisans
- 2) Archives des documents de l'ASLGDP
- 3) Petites Annonces

3 - La Communication

Le format actuel convient-il ?

Oui : 37

Non : 0

NSPP : 0

Avez-vous des remarques à formuler :

- Liste des artisans
- Regroupement des travaux pour centraliser des achats

4 - Périmètre d'interventions

Si oui lesquelles ?

- 1) Nuisances sonores
- 2) Vitesse excessive dans le Parc
- 3) Sécurité, services de gardiennage



Association régie par la loi du 21 juin 1865
Siège social : Le Point.Parc
4, avenue Jean de la Bruyère
7 8 5 9 0 N O I S Y - L E - R O I
Tél. : 01 30 56 75 89 (répondeur)
info@aslgdp.org • aslgdp.org

D'une manière générale, avez-vous des remarques ou questions à formuler ?

Non : 28

Si oui, lesquelles ?

- Respecter le cahier des charges
- Entretien des espaces verts

Résolution n'ayant pas fait l'objet d'un vote.

12) Questions diverses

Sans Vote

Une étude est en cours par la Mairie pour l'arrivée de la fibre optique sur la commune de Noisy.

Résolution n'ayant pas fait l'objet d'un vote.

CLOTURE : l'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question posée le Président déclare la séance levée à 22:34 heures

Le président,

-Mr POIZAT Hervé
Le syndic

Le(s) Scrutateur(s),

-Mme MORALES

Le Secrétaire,

- M. PHRACHIAS

Important :

Le dit Procès Verbal a été rédigé dans les conditions prévues par le décret du 17 mars 1967 et notamment par les articles 17, 18.

article 42 alinéa 2 :

Les actions qui ont pour objet de contester les décisions des Assemblées Générales doivent, à peine de déchéance, être introduites par les copropriétaires opposants ou défaillants, dans un délai de deux mois, à compter de la notification des dites décisions qui leur est faite à la diligence du syndic dans un délai de deux mois à compter de la tenue de l'Assemblée Générale.

Sauf en cas d'urgence l'exécution par le Syndic des travaux décidés par l'Assemblée Générale en application des articles 25 et 26 est suspendue jusqu'à l'expiration du délai mentionné à la première phrase du présent alinéa.

Pour information, article 42 dernier alinéa :

Le montant de l'amende civile dont est redevable, en application de l'article 32-1 du nouveau code de procédure civile, celui qui agit en justice de manière dilatoire ou abusive est de 152 € à 3048 € lorsque cette action a pour objet de contester une décision d'une Assemblée Générale concernant les travaux mentionnés au c de l'article 26.

Toute action en contestation de la validité de(s) décision(s) prise(s) s'effectue non par lettre recommandée, mais par assignation devant le Tribunal de Grande Instance du lieu de la situation de l'immeuble.

La feuille de présence de l'Assemblée Générale et ses annexes sont consultables gratuitement, sur rendez-vous dans les bureaux du syndic, par tout copropriétaire qui en fait la demande écrite jusqu'à la date limite de contestation des décisions de ladite assemblée auprès du Tribunal de Grande Instance.

Le Syndic